

## **Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de la Voix Romande**

La 80ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs s'est tenue le lundi 4 mai 2009 dans la grande salle du restaurant Romand à Bienne.

Présidence: Roland Probst

Comité : vice-président : René Bellini; caissier : Raymond Vernier; secrétaire : Yvan Paroz; secrétaire des verbaux : Françoise Grand; abonnements et mutations : Lucien Parel; archiviste : René Devaux; assesseurs : Jean-Pierre Schnider et Jean-Claude Hadorn.

Représentant de la maison Gassmann : Mme Manuela Vanrell.

Organe de révision : la société Française de Bienne, le club d'accordéon les Grillons et le chœur mixte de Péry-Sonceboz.

Président d'honneur : Serge Bernasconi

Membres d'honneur : Aloïs Rosselet, Norbert Borne, Joseph Merazzi, Jean-Pierre Welten, Richard Siggen et Jean-Daniel Vuilleumier.

Présents : 39 sociétés totalisant 9 voix, la majorité absolue étant de 46 voix. Excusée 1 société, ne sont pas présentes 11.

Jazztalavista accueille les délégués à l'assemblée par quelques airs de jazz du plus bel effet, petit concert varié et divertissant. Merci à tous ces jeunes musiciens !

A 20.20 h., le président Roland Probst ouvre la 80ème assemblée générale ordinaire de délégués de la Voix Romande de Bienne et environs en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance. Il salue particulièrement le président d'honneur, M. Serge Bernasconi; les membres d'honneur; Mme Manuela Vanrell de la rédaction du journal du jura. On passe à l'ordre du jour pour constater que la convocation de cette 80ème assemblée générale a été faite en temps utile et conformément aux statuts par courrier envoyé à chaque société en date du 31 mars 2009 ainsi qu'un encart paru dans les colonnes de la Voix Romande du jeudi 23 avril 2009. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Les scrutateurs sont désignés en les personnes de MM. Jean-Marie Merlin du club de jass et Eric Furrer de la Batterie-Fanfare l'Audacieuse.

Après lecture du procès-verbal de la 79ème assemblée générale du lundi 5 mai 2008 au restaurant Romand, celui-ci est approuvé par acclamations. Le président remercie son auteur Françoise Grand pour la parfaite tenue de ce procès-verbal.

Dans son rapport le président Roland Probst met l'accent sur le fait qu'aucune autre fédération n'a la chance, par l'intermédiaire des rédacteurs des sociétés romandes, de pouvoir écrire tous les jeudis dans le journal local. En conclusion, la Voix Romande est indispensable au bon fonctionnement de la vie culturelle Biennoise. Il exprime ses sincères remerciements à la maison d'édition Gassmann ainsi qu'à tous

ses collègues du comité pour leur soutien et leur amitié, débouchant sur une collaboration inconditionnelle avec les sociétés. Le comité s'est réuni à cinq reprises afin de traiter les affaires courantes. Il nous rappelle que c'est la 12<sup>ème</sup> année consécutive que la rédaction du Journal du Jura se charge de faire paraître dans les colonnes de la Voix Romande les communiqués des sociétés. Le président rend hommage aux nombreux membres et amis de la Voix Romande qui nous ont quittés lors de l'année écoulée. L'assistance, debout, se recueille un instant en hommage aux défunts.

Dans son rapport clair et précis, le caissier Raymond Vernier nous fait part d'un bénéfice de CHF 1'256.98. Décharge est donnée au caissier par M. Pierre Fankhauser du chœur mixte de Péry-Sonceboz, porte-parole du club d'accordéon les Grillons et de la société Française.

En l'absence du rédacteur en chef M. Beat Grossenbacher, Mme Manuela Vanrell nous dit toute sa satisfaction de travailler avec les sociétés de la Voix Romande et nous présente M. Jean-Pierre Aubert, nouveau correspondant Biennois du Journal du Jura.

Les rapports du président Roland Probst, du caissier Raymond Vernier ainsi que le rapport de la rédaction ne suscitant ni question ni modification sont approuvés à l'unanimité par de vifs applaudissements.

Une nouvelle société fait son entrée dans la Voix Romande, il s'agit de la société Old Town Jazz Openair Bienne. M. Edgar Liengme nous présente ce nouveau membre dont le but est de promouvoir la musique en ville de Bienne. C'est par de vives acclamations que l'assistance lui souhaite une cordiale bienvenue. Suite à la démission du Brass Ensemble Bienne, notre fédération se compose actuellement de 52 sociétés régulièrement inscrites. Grâce à une bonne gestion, la proposition de ne pas augmenter la cotisation fixe annuelle est approuvée par l'assemblée. Le budget est accepté sans commentaire, il a été envoyé avec la convocation et tient compte de l'augmentation à CHF 47.--. Aucune démission n'étant à déplorer, le comité aura le visage suivant : président d'honneur : Serge Bernasconi; président : Roland Probst; vice-président : René Bellini; caissier : Raymond Vernier; secrétaire : Yvan Paroz; secrétaire des verbaux : Françoise Grand; responsable du site Internet et convocateur : Jean-Claude Hadorn; abonnements et mutations : Lucien Parel; archiviste : René Devaux; assesseur : Jean-Pierre Schnider. Le mandat de la société Française, réviseur des comptes étant arrivé à échéance, la composition des réviseurs des comptes pour l'année 2009 aura le visage suivant : Le club d'accordéon les Grillons, le Chœur mixte de Péry-Sonceboz et l'Harmonie d'Orvin (nouveau).

Pierre-Yves Moeschler fait une brève apparition et commente la situation biennoise dans le contexte des minorités Bienne-Jura bernois.

Lucien Parel souligne que tout va très bien en ce qui concerne les changements d'adresse.

Le nouveau règlement d'exécution de la Voix Romande est accepté à l'unanimité.

Jean-Claude Hadorn remet un questionnaire à remplir par chaque société afin que le site Internet [www.voixromande.ch](http://www.voixromande.ch) puisse être mis à jour au plus vite.

Les archives de la Voix Romande peuvent être consultées en tout temps en prenant contact avec l'archiviste René Devaux.

Aucune proposition ou suggestion n'étant parvenue au comité et personne ne prenant la parole dans les divers, le président adresse des remerciements à tous les délégués pour la parfaite tenue de cette 80ème assemblée générale ordinaire, toute empreinte de sérieux et de cordialité. Il adresse encore des remerciements au président d'honneur, aux membres du comité ainsi qu'à toutes les personnes présentes, en rappelant que la prochaine assemblée générale des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs, aura lieu le lundi 3 mai 2010 au restaurant Romand à Bienne. Il clôt cette 80ème assemblée générale en invitant chacun et chacune à prendre le verre de l'amitié en souhaitant à tous et à toutes une bonne santé et beaucoup de joie dans leur société respective.

Clôture de l'assemblée générale des délégués à 21.35 h.

La secrétaire :

Françoise Grand

Brügg, 4 juin 2008/fg